Politiser le débat européen

En 1999, la Banque Centrale européenne prendra ses fonctions, le Parlement européen sera renouvelé et la nouvelle Commission européenne sera constituée. L'année 98 est donc celle d'une intense préparation au niveau technique et politique de ces trois événements majeurs.

Or, l'architecture institutionnelle de l'Union Européenne montre aujourd'hui de graves signes d'essoufflement. Chacun le reconnaît, elle manque en particulier d'efficacité et de légitimité démocratique. Parallèlement, l'opinion publique voit l'Europe de plus en plus pénétrer la vie quotidienne. L'arrivée de l'Euro en sera une illustration spectaculaire.

C'est pourquoi nous pensons qu'une vie politique européenne est aujourd'hui aussi nécessaire que les vies politiques nationales, sans qu'elles se substituent l'une à l'autre. Il est urgent de rechercher des solutions pour rapprocher les citoyens de cette Europe en voie de se faire.

Le temps est ainsi venu de donner un visage à la démocratie européenne. Car les transferts de souveraineté n'ont pas été accompagnés, pour les citoyens, d'une représentation personnalisée, comme dans toutes nos démocraties nationales.

Nous faisons donc la proposition suivante, afin qu'elle soit débattue publiquement : chacune des formations politiques européennes choisirait son candidat au poste de Président de la Commission Européenne, lequel doit être désigné à la mi-99 pour prendre ses fonctions en 2000.

Les partis politiques, au niveau national, comme au niveau européen, mèneraient campagne, pour eux-mêmes et pour leur candidat, dans les 15 pays membres, à l'occasion des élections européennes de Juin 1999, sur la base de leurs programmes politiques, établis pour les cinq années à venir. Le débat politique autour du futur président de la Commission serait ainsi l'un des grands enjeux de la campagne électorale, avec une vraie dimension européenne.

2

Car, ne l'oublions pas, la Commission détient, dans des matières importantes, le monopole du droit d'initiative, est gardienne des Traités et assure la permanence dans l'exécution des politiques arrêtées par le Conseil des ministres.

Cette proposition n'implique aucun changement des Traités existants : elle anticipe même les choix faits dans le Traité d'Amsterdam d'un rôle accru du Parlement Européen dans l'approbation du Président de la future Commission et d'un rôle accru du Président désigné dans le choix des Commissaires.

Rappelons cependant que c'est au Conseil européen qu'il appartient, compte tenu des données politiques, de nommer le Président de la Commission, dont nous proposons qu'il soit, de fait, responsable devant le Conseil européen, comme il l'est déjà devant le Parlement Européen.

Naturellement, notre proposition ne résoudra pas tous les problèmes de l'Union. Mais injecter du politique dans le débat européen, en liant la nomination du Président de la Commission aux élections européennes, aurait un effet de levier puissant. Les membres du Comité Européen d'Orientation de "Notre Europe" sont convaincus que l'adoption de leur proposition aiderait fortement l'Union à ouvrir les voies d'un approfondissement démocratique.

Signataires : les membres du Comité Européen d'Orientation de "Notre Europe"

Giuliano AMATO Ruud LUBBERS
François BAYROU Vitor MARTINS

Fernand BRAUN Ingrid MATTHÄUS-MAIER

Etienne DAVIGNON Nicole NOTAT

Jacques DELORS Tommaso PADOA-SCHIOPPA

Jean DURIEUX Jordi PUJOL

Ben FAYOT Carlo SCOGNAMIGLIO

Felipe GONZALEZ Mario SOARES

Max KOHNSTAMM Peter SUTHERLAND

Karl LAMERS Mia de VITS

Pascal LAMY Franz VRANITZKY